



Déclaration **FO LCL** sur le projet Banque de l'International

Ce projet a pour ambition d'atteindre une part de marché « flux internationaux » à hauteur de notre part de marché commerciale.

Cependant, pour arriver à cet objectif, aucun moyen supplémentaire n'est octroyé. En outre, dans le projet de réorganisation, 3 postes de « responsable régional commerce international (R2CI) » vont être transférés de la province vers l'IDF, l'Ouest, l'Est et RAA perdant chacun 1 R2CI.

Notons également que le constat de départ (faible part de marché) doit tenir compte de la vacance de 2 postes de R2CI durant plusieurs mois, ce qui a amputé de 10% les ressources humaines de cette activité. La direction n'a pas jugé bon de publier ou de laisser les annonces (la réponse n'est pas très claire) de ces postes à pourvoir dans MyJobs. Elle prétexte qu'il est extrêmement difficile de pourvoir ces postes hautement qualifiés. Au lieu de former de jeunes diplômés, de proposer une reconversion à un salarié, la direction a donc préféré laissé les deux postes vacants durant des mois, au détriment de l'activité et de la charge de travail des autres salariés.

La justification du transfert de 3 postes de la province vers l'IDF est également très douteuse :

- Il y aurait plus de proximité car les R2CI d'IDF pourraient se déplacer si besoin. Donc, en plein débat sur l'écologie et la réduction des transports, LCL préfère concentrer le travail en IDF et développer les déplacements pour aller voir les clients
- cette centralisation permettrait aux R2CI provinciaux de se replier sur les PME et ETI (perte de compétences) et de se former auprès des franciliens
- l'équipe francilienne serait concentrée sur un open-space (promiscuité) et ce, quand, notamment, la pandémie actuelle remet en cause ce mode d'organisation du travail
- les profils qualifiés seraient plus nombreux en IDF qu'en province, alors que de nombreuses études démontrent qu'une large majorité de cadres souhaitent partir en province !

Bien que la direction reconnaisse qu'un seul expert en soutien des R2CI « s'avérait très souvent largement insuffisant », elle ne juge pas pour autant nécessaire de créer un plusieurs postes d'experts. Le projet reste à iso effectif et c'est presque présenté comme un exploit !

Enfin, pour la direction, cette réorganisation n'appelle pas à mettre en place de mesures spécifiques d'accompagnement. Ce sera « au cas par cas ». C'est sa nouvelle marotte.

Pour **FO LCL**, quand on a des ambitions, on se doit de tenter de les atteindre en se dotant des moyens nécessaires. Or, le projet est à iso effectif. En outre, la concentration des R2CI sur l'IDF est à contre-courant des aspirations des salariés, de la revitalisation des territoires et de la proximité clientèle.

FO LCL réclame :

- a minima, le maintien du dispositif R2CI actuel, voire son renforcement
- la création d'au moins un poste d'expert
- que les postes soient tous couverts



Délégation Nationale **FO LCL**
Immeuble Rhin - BC 500-04
39 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
☎ 01 42 95 12 05
✉ fo_delegation-nationale@lcl.fr

Restez informés et connectés à FO-LCL



Appli FO LCL



twitter.com/FOLCL

FO LCL

